



FONDATION ABREU DE GRANCHER À PARIS (F)

CARTE D'IDENTITÉ

- **Localisation** : Paris / Cité internationale Universitaire (F)
- **Année de construction** : 1932
- **Type** : quadrilatère régulier marqué de deux avant-corps au nord et au sud formant pavillons
- **Année de rénovation** : novembre 2009 - novembre 2010

- **Maître d'ouvrage** : Cité internationale universitaire de Paris (CiuP)
- **Auteur de projet** : Eddy Vahanian
- **Reconnaissance patrimoniale** : en site protégé dû à sa proximité d'un monument historique
- **Programme** : Réhabilitation d'une résidence étudiante de 87 chambres

Un style d'inspiration espagnole

Le bâtiment, dû à l'architecte Albert Laprade, se développe sur cinq niveaux (rez-de-chaussée bas, rez-de-chaussée haut et 3 étages) surmontés d'une terrasse sur le toit.

De construction rationnelle avec façade en pierre de taille, structure poteaux et poutres en béton, ce bâtiment se réfère à l'identité cubaine de ses commanditaires, la nièce et le neveu de Mme Rosa Abreu de Grancher. Il emprunte un langage architectural de citation colonial espagnol marqué, notamment par ses courbures et motifs baroques inspirés.

Ses 87 chambres se développent autour d'une circulation centrale à chaque niveau. Ces circulations desservent aussi, autour d'un puits de lumière, des cuisines communes. La résidence dispose également de deux salles destinées à accueillir du public : la salle de détente au rez-de-chaussée bas et le grand salon au rez-de-chaussée haut.

La façade nord, en majeure partie aveugle et à l'avant-corps frappé d'écussons, comporte une grande porte encadrée par des colonnes et volutes supérieures moulurées. Elle est couronnée par un fronton curviligne. Les façades est et ouest, presque identiques sont marquées par les deux effets de pavillons, des balcons et retraits, deux cours anglaises. Des éléments de détails soignés tels que des avant-toits garnis de tuiles, des sortes de pinacles, ou des balcons et de nombreuses ferronneries, complètent ici un ensemble architectural au caractère hispanisant.

Le point fort du bâtiment est représenté par ses façades très majoritairement en pierre, de composition rythmée, presque symétriques, avec colonnes, balcons et défenses. Fortement marquées par quelques percements monumentaux, elles accueillent des portes en serrurerie ou des menuiseries de bois de grande hauteur qui rythment son écriture.

Cette réhabilitation est financée par l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (APHP), la Région Île-de-France, le Plan de relance de l'Etat français et la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP).

L'entrée monumentale de la façade Nord





Les couloirs sont équipés d'un éclairage économe avec détecteur de présence



Le bâtiment bénéficie d'un apport de lumière naturelle par l'intermédiaire de ce puits de lumière



Des panneaux solaires ont été placés sur la toiture

Les objectifs patrimoniaux

La réhabilitation avait pour objectif la conservation et la mise en valeur des façades d'un bâtiment emblématique dans le paysage du catalogue architectural de la Cité internationale universitaire de Paris. Le projet a cherché à respecter au maximum les caractéristiques fondamentales du bâtiment existant.

Le point fort de l'ensemble bâti est sa façade en pierre, composée, à forte référence stylistique, marquant clairement son caractère hispanisant. La qualité des volumes et l'objectif de leur préservation à l'extérieur comme à l'intérieur, imposait leur restauration avec soin et à l'identique.

Les actions énergétiques

La restauration des toitures, le remplacement de toutes les menuiseries extérieures, l'amélioration de l'isolation intérieure et de la ventilation ont notoirement augmenté les performances énergétiques globales du bâti.

Les menuiseries extérieures neuves, en bois, sont équipées de doubles vitrages intégrant des ventilations dissimulées dans les profils. Avec la création d'une ventilation mécanique contrôlée, cette disposition régule l'humidité, améliorant le confort sanitaire et l'isolation.

Les parties communes, couloirs et accès sont restées éclairées naturellement.

La mise en place de panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire a été effectuée à plat et est largement dissimulée par les retraits et par les saillies des entablements existants.

La totalité des réseaux de chauffage et de l'eau chaude sanitaire ont été rénovés pour assurer un meilleur rendement et une meilleure conservation des calories produites par les générateurs.

La charte CitéDurable

Au moyen de la charte CitéDurable validée le 09 janvier 2009, la Cité internationale universitaire de Paris entend manifester sa volonté, son engagement et sa contribution à l'effort commun pour le développement durable de la planète. Elle déclare adopter une politique de développement durable globale qui guidera ses actions et ses décisions.

Ainsi, la rénovation du bâtiment de la Fondation Abreu de Grancher a intégré des préoccupations environnementales en complément des objectifs de conservation du patrimoine et du confort des résidents.

Des chiffres

L'étude thermique menée en amont du projet prévoit une réduction de 336 à 216 kWh/m², soit -36%. Le coût des travaux d'économie d'énergie représente un surcoût de 10%, soit 0.55 M€ pour un coût total de réhabilitation de 5.5 M€.

Le manque de recul n'a pas encore permis de réaliser d'évaluation des gains énergétiques réels.

Contact :

Vincent Mallard / Directeur du patrimoine de la Cité internationale universitaire de Paris
Boulevard Jourdan, 19 F-75014 Paris
Tél. : + 33(0)1.44.16.65.18
Email : vincent.mallard@ciup.fr